



**NATIONS
UNIES**



**Convention sur la lutte
contre la désertification**

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/COP(9)/5/Add.1
7 juillet 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES

Neuvième session

Buenos Aires, 21 septembre-2 octobre 2009

Point 7 a) de l'ordre du jour provisoire

Programme et budget

Programme et budget de l'exercice biennal 2010-2011

PROGRAMME ET BUDGET DE L'EXERCICE BIENNAL 2010-2011

Note du secrétariat

Additif

**EXAMEN DU PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL BIENNAL
CHIFFRÉ DU SECRÉTARIAT POUR 2010-2011**

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Abréviations.....		3
I. VUE D'ENSEMBLE	1 – 3	4
II. RÉCAPITULATIF DES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR LE SECRÉTARIAT	4 – 21	4
A. Effectifs.....	7 – 14	6
B. Frais de transfert dans le complexe des Nations Unies à Bonn	15 – 17	7
C. Dépenses d'appui aux programmes	18 – 20	8
D. Récapitulatif des effectifs et des dépenses nécessaires par sous-programme	21	9
III. PROGRAMME DE TRAVAIL BIENNAL CHIFFRÉ DU SECRÉTARIAT, 2010-2011		12
A. Sous-programme 1: Plaidoyer, sensibilisation et éducation		12
B. Sous-programme 2: Cadre d'action		18
C. Sous-programme 3: Science, technologie et connaissances		25
D. Sous-programme 4: Renforcement des capacités		33
E. Sous-programme 5: Financement et transfert de technologie.....		36
F. Sous-programme 6: Appui à la gestion.....		40
<u>Annexe</u>		
Hypothèses retenues et terminologie utilisée dans le budget		47
<u>Tableaux</u>		
Tableau 1 Financement proposé pour 2010-2011		5
Tableau 2 Proposition de dotation en effectifs pour le secrétariat, par niveau hiérarchique.....		7
Tableau 3 Programme de travail biennal chiffré du secrétariat: effectifs proposées pour 2010-2011		10
Tableau 4 Programme de travail biennal chiffré du secrétariat: résumé des ressources nécessaires par sous-programme et par poste de dépense, 2010-2011		11

ABRÉVIATIONS

ARCE	Groupe de la sensibilisation, de la communication et de l'éducation
CRIC	Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention sur la lutte contre la désertification
CST	Comité de la science et de la technologie
EDM	Direction exécutive et gestion
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCMI	Groupe de la facilitation, de la coordination et du suivi de la mise en œuvre
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIDA	Fonds international de développement agricole
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
IPSAS	Normes comptables internationales pour le secteur public
JWP	Programme de travail commun du Mécanisme mondial et du secrétariat de la Convention sur la lutte contre la désertification
JWP/EEY	Programme de travail commun du Mécanisme mondial et du secrétariat de la Convention/environnement porteur
KMST	Groupe de la gestion des connaissances, de la science et de la technologie
LADA	Projet d'évaluation de la dégradation des terres arides
OMM	Organisation météorologique mondiale
PAGI	Groupe de la mobilisation et des questions mondiales
PAN	Programme d'action national
PANA	Programme d'action national aux fins de l'adaptation
PAR	Programme d'action régional
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
RPT	Réseau de programmes thématiques
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UNU	Université des Nations Unies

I. VUE D'ENSEMBLE

1. Selon le plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018) (la Stratégie) adopté par les Parties dans la décision 3/COP.8, la bonne exécution de la Stratégie exige un renforcement des fonctions essentielles du secrétariat de la Convention sur la lutte contre la désertification que sont la fourniture de services, les actions de sensibilisation, l'identification des questions à traiter et les activités de représentation (assorti d'un accroissement proportionnel des moyens et des ressources), le but étant d'aider les Parties, la Conférence des Parties et les organes subsidiaires de la Convention à assumer leurs rôles respectifs.
2. Dans ce contexte, le secrétariat de la Convention a été chargé de jouer un rôle primordial dans la réalisation de l'objectif opérationnel 1 de la Stratégie et l'obtention de certains des résultats correspondant aux objectifs opérationnels 2 et 3, ainsi qu'un rôle d'appui pour d'autres objectifs opérationnels. En ce qui concerne les outils concrets de planification, le secrétariat a été prié d'établir des plans de travail quadriennaux et des programmes de travail biennaux, fondés sur une méthode de gestion axée sur les résultats.
3. En se fondant sur la décision 3/COP.8 et les orientations formulées par les Parties à la septième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC), le secrétariat a élaboré son programme de travail biennal chiffré pour 2010-2011, qui figure dans le présent document et qui doit être lu en parallèle avec le projet de plan de travail pour 2010-2013 publié sous la cote ICCD/CRIC(8)/2/Add.1.

II. RÉCAPITULATIF DES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR LE SECRÉTARIAT

4. Le financement proposé pour le secrétariat pour la période 2010-2011 s'élève à 26 091 000 euros, dont 13 874 000 pour le budget de base et 12 217 000 pour les ressources extrabudgétaires, à l'exclusion des ressources nécessaires pour couvrir les frais de participation à la dixième session de la Conférence des Parties qui relèvent du Fonds spécial.
5. Le montant total du budget de base inclut les 13 % au titre des dépenses d'appui au programme qui, dans les exercices biennaux précédents, apparaissaient dans une ligne séparée sous le total affiché pour le secrétariat.
6. En ajoutant aux 13 874 000 euros du budget de base, les 200 000 euros supplémentaires nécessaires au titre de la réserve de trésorerie, on obtient une augmentation de 15,48 % par rapport aux montants équivalents du budget pour l'exercice biennal 2008-2009 (budget total du secrétariat, plus dépenses d'appui au programme imputables et réserve de trésorerie). Cette augmentation correspond essentiellement aux ressources humaines nécessaires pour parvenir aux résultats escomptés dans le cadre de la Stratégie et du programme de travail biennal, mais aussi aux frais générés par les obligations relevant du système des Nations Unies et à l'augmentation attendue des dépenses d'exploitation¹.

¹ Les objets de dépense figurant dans le projet de budget pour 2010-2011 établi suivant une approche et un format nouveaux ne correspondent pas totalement à ceux qui figurent dans

Tableau 1. Financement proposé pour 2010-2011
(en milliers d'euros)

Objet de dépense	Budget de base	Ressources extrabudgétaires	Total
Dépenses de personnel	10 059,0	3 665,0	13 724,0
Consultants et experts	409,0	1 268,0	1 677,0
Voyages autorisés des fonctionnaires	1 230,0	948,0	2 178,0
Appui logistique aux réunions	20,0	745,0	765,0
Autres frais de fonctionnement	2 156,0	925,0	3 081,0
Dépenses d'appui au programme – Ressources extrabudgétaires uniquement	-	981,0	981,0
Total	13 874,0	8 532,0	22 406,0
Éléments exceptionnels:			
Programme de bourses d'études	-	200,0	200,0
Groupe d'experts	-	350,0	350,0
Appui logistique aux réunions	-	2 710,0	2 710,0
Dépenses d'appui au programme – Éléments exceptionnels uniquement	-	425,0	425,0
Total éléments exceptionnels	-	3 685,0	3 685,0
Total général	13 874,0	12 217,0	26 091,0

la décision concernant le budget 2008-2009. C'est pourquoi le tableau ci-dessous ne constitue qu'une indication de la façon dont l'augmentation du budget de base du secrétariat est répartie:

Objet de dépense	2008-2009 (en milliers d'euros)	2010-2011 (en milliers d'euros)	Augmentation (en %)
Dépenses de personnel	8 851	10 059	13,6
Consultants et experts	340	409	20,3
Voyages autorisés des fonctionnaires	954	1 230	28,9
Frais généraux de fonctionnement	1 752	2 176	24,2

A. Effectifs

7. Dans la décision 1/COP.ES-1, les Parties ont prié le Secrétaire exécutif d'introduire une gestion axée sur les résultats et de remanier selon que de besoin les programmes actuels, la structure des effectifs et les attributions liées aux divers postes du secrétariat afin de faciliter la mise en œuvre de la Stratégie, en agissant dans le cadre du budget alloué et en s'inspirant des principes suivants:

- a) Optimiser les dépenses et améliorer l'efficacité, s'il y a lieu;
- b) Réaffecter des ressources pour renforcer les capacités essentielles;
- c) Assurer la transparence et la clarté voulues en matière de comptabilité;
- d) Renforcer l'appui à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires.

8. En conséquence, parallèlement à la planification de la gestion axée sur les résultats, le secrétariat a remanié sa structure. La structure provisoire présentée aux Parties à la septième session du CRIC a ensuite été adaptée pour tenir compte des observations qui y ont été formulées.

9. En mars-avril 2009, pour donner suite à la recommandation 12 du Corps commun d'inspection (CCI)², le secrétariat a fait procéder à une analyse systématique du volume de travail dans le cadre d'une évaluation de ses ressources humaines et financières. Le consultant qui s'en est chargé a conclu que l'effectif du secrétariat était sous le seuil minimum des ressources nécessaires pour lui permettre de mener à bien sa mission et que cette situation n'était pas viable à long terme. Il a recommandé de porter l'effectif du secrétariat à 66 postes (41 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et 25 agents des services généraux), et de les financer sur les ressources de base et les ressources extrabudgétaires. En particulier, il a recommandé de renforcer et de réorganiser l'effectif des services de l'administration, des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de la Direction exécutive et gestion. Il a de plus insisté sur la nécessité de fixer les modalités de fourniture des services d'appui dans le cadre des annexes concernant la mise en œuvre au niveau régional, et d'affecter du personnel à la gestion des connaissances. On trouvera un résumé du rapport du consultant dans le document ICCD/COP(9)/INF.6.

10. Compte tenu de ce qui précède, on a procédé à la définition des besoins en personnel du secrétariat et à la répartition des tâches. Quatre services organiques ont été créés, à savoir:

- a) Un groupe de la gestion des connaissances, de la science et de la technologie (KMST);
- b) Un groupe de la sensibilisation, de la communication et de l'éducation (ARCE);
- c) Un groupe de la mobilisation et des questions mondiales (PAGI); et

² L'examen complet des activités du secrétariat (rapport 2005/5 du CCI) figure dans le document ICCD/COP(7)/5.

d) Un groupe de la facilitation, de la coordination et du suivi de la mise en œuvre (FCMI).

11. Les fonctions de coordination du secrétariat au niveau régional ont également été précisées à la lumière de la Stratégie et liées aux travaux des services organiques afin de permettre au secrétariat de mieux répondre aux besoins et de fournir aux Parties des services communs avec le Mécanisme mondial comme préconisé à la septième session du CRIC. Le cadre institutionnel pour la mise en œuvre des fonctions de coordination régionale dépendra des résultats des délibérations de la Conférence des Parties sur les mécanismes de coordination régionale.

12. Les travaux du secrétariat sont coordonnés par le Groupe de la direction exécutive et de la gestion et appuyés par le Groupe des services de conférence et le Groupe des services administratifs et financiers.

13. Le nombre de postes et leur répartition dépendent essentiellement des ressources nécessaires pour chaque sous-programme, c'est-à-dire des tâches incombant au secrétariat au titre de chacun des objectifs opérationnels de la Stratégie et de l'appui à apporter en conséquence aux Parties et aux organes de la Convention. C'est également sur cette base que sont répartis les postes dans le présent projet de budget. Les services du secrétariat ne sont pas exactement organisés en fonction des sous-programmes, même si un grand nombre y sont étroitement liés. Ils reflètent plutôt les fonctions à long terme du secrétariat et, à cet égard, ils contribuent à la coordination, à la gestion et à l'administration internes.

Tableau 2. Proposition de dotation en effectifs pour le secrétariat, par niveau hiérarchique

	Budget de base	Ressources extrabudgétaires	Total
Sous-Secrétaire général (SSG)	1,00	0,00	1,00
D-2	0,00	0,00	0,00
D-1	2,00	0,00	2,00
P-5	9,00	1,00	10,00
P-4	6,75	4,00	10,75
P-3	3,00	7,00	10,00
P-2	4,00	2,00	6,00
Total P	25,75	14,00	39,75
Agent des services généraux (G)	22,00	4,00	26,00
Total	47,75	18,00	65,75

14. Le nombre de postes actuellement approuvés au titre des ressources de base est de 43,25.

B. Frais de transfert dans le complexe des Nations Unies à Bonn

15. Depuis 2006, le Gouvernement allemand a mis à la disposition des organismes des Nations Unies établis à Bonn des locaux à usage de bureaux se trouvant dans les anciens

bâtiments du Parlement allemand (Bundestag), devenu le complexe des Nations Unies. Le secrétariat et la plupart des organismes du système des Nations Unies à Bonn se sont installés dans ce complexe en juin 2006, tandis que d'autres, en particulier le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), sont restés dans les anciens locaux.

16. Le Gouvernement allemand a gelé jusqu'à la fin de 2011 la part revenant aux organismes des Nations Unies dans certains des frais de fonctionnement des installations. En 2012, le secrétariat de la Convention-cadre devrait également s'installer dans le complexe, et à compter de ce moment, les montants qui seront à la charge des organismes des Nations Unies devront être négociés avec le Gouvernement allemand; il est à prévoir qu'ils seront supérieurs à leur niveau actuel.

17. D'autres frais de fonctionnement (non compris dans les montants «gelés» par le Gouvernement allemand) liés à l'entretien et à l'exploitation des installations communes sont plus élevés que ceux des installations antérieures: il s'agit notamment des dépenses afférentes à des salles de réunion qui peuvent être utilisées par tous les organismes des Nations Unies, et des coûts sensiblement plus importants liés au respect des obligations en matière de sécurité établies pour les Nations Unies dans leur ensemble. Ces augmentations sont prises en compte dans le projet de budget pour le secrétariat pour la période 2010-2011.

C. Dépenses d'appui aux programmes

18. Conformément aux règles de gestion financière de l'ONU, les comptes de la Convention sont soumis à un prélèvement au titre de l'appui aux programmes de 13 % sur toutes les dépenses effectuées, cette somme étant payable à l'ONU pour les services administratifs rendus au secrétariat de la Convention. Une partie en est restituée à ce dernier pour couvrir certains de ses propres frais de fonctionnement.

19. En ce qui concerne le budget de base, compte tenu du montant de 13 874 000 euros proposé par le secrétariat, on estime à 1 596 000 euros les dépenses d'appui aux programmes (frais généraux). Conformément aux règles de gestion financière de l'ONU, cette somme sera utilisée pour couvrir les dépenses de personnel liées à l'administration et à la gestion du secrétariat. Elle ne fait pas l'objet d'une ligne budgétaire distincte, comme dans de précédents documents budgétaires du secrétariat et comme c'est souvent le cas pour les organismes et les programmes des Nations Unies dont l'activité essentielle est la gestion de projets et qui, par conséquent, ont une vision clairement définie de l'appui aux programmes. Au lieu de cela, dans le budget du secrétariat l'appui aux programmes est inclus dans le budget de base qui cherche à mieux rendre compte de la nature des travaux du secrétariat que l'ancienne présentation.

20. Compte tenu de ce qui précède, la présentation des postes financés au titre du budget de base s'appuie sur des critères différents de ceux retenus dans les documents budgétaires précédents, et inclut désormais aussi le personnel financé au titre de l'appui aux programmes. Dans l'ancienne présentation, le nombre de postes financés sur le budget de base était de 31,25 pour l'exercice biennal en cours; en tenant compte de l'appui aux programmes, il passe à 42,75. En ce qui concerne l'exercice biennal 2010-2011, les chiffres correspondants sont de 36,25, et de 47,75.

D. Récapitulatif des effectifs et des dépenses nécessaires par sous-programme

21. On trouvera dans les tableaux ci-après les propositions concernant les effectifs du secrétariat et les crédits correspondants par sous-programme.

Tableau 3. Programme de travail biennal chiffré du secrétariat: effectifs proposés pour 2010-2011
(nombre de postes par niveau hiérarchique)

	Sous-programme										Sous-programme 6:								Total général		
	1.		2.		3.		4.		5.		Appui à la gestion										
	Plaidoyer, sensibilisation et éducation		Cadre d'action		Science, technologie et connaissances		Renforcement des capacités		Financement et transfert de technologie		Direction exécutive et gestion		Services de conférence		Administration et finances		Total				Total
	Budget de base	Ressources extrabudgétaires	Budget de base	Ressources extrabudgétaires	Budget de base	Ressources extrabudgétaires	Budget de base	Ressources extrabudgétaires	Budget de base	Ressources extrabudgétaires	Budget de base	Ressources extrabudgétaires	Budget de base	Ressources extrabudgétaires	Budget de base	Ressources extrabudgétaires	Budget de base	Ressources extrabudgétaires	Budget de base	Ressources extrabudgétaires	
Effectifs proposés																					
SSG	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
D-1	0,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,50	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	2,00	0,00	2,00
P-5	2,00	0,00	1,50	1,00	1,00	0,00	0,50	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	3,00	0,00	9,00	1,00	10,00
P-4	0,00	1,50	2,00	1,00	2,00	1,50	0,50	0,00	0,00	0,00	1,25	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	2,25	0,00	6,75	4,00	10,75
P-3	1,00	2,00	0,00	1,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	2,00	1,00	3,00	7,00	10,00
P-2	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,50	0,00	0,00	0,00	0,50	0,00	0,00	1,00	0,00	3,00	0,00	4,00	0,00	4,00	2,00	6,00
Total, administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	3,50	4,50	3,50	3,00	3,00	5,00	1,00	0,00	1,50	0,50	5,25	0,00	2,00	1,00	6,00	0,00	13,25	1,00	25,75	14,00	39,75
G	4,00	0,00	0,50	2,00	3,00	0,00	0,50	0,00	1,00	0,00	3,00	1,00	1,00	1,00	9,00	0,00	13,00	2,00	22,00	4,00	26,00
Totaux	7,50	4,50	4,00	5,00	6,00	5,00	1,50	0,00	2,50	0,50	8,25	1,00	3,00	2,00	15,00	0,00	26,25	3,00	47,75	18,00	65,75

**Tableau 4. Programme de travail biennal chiffré du secrétariat: résumé des ressources nécessaires
par sous-programme et par poste de dépense, 2010-2011
(en milliers d'euros)**

	Sous-programme										Sous-programme 6:								Total général		
	1.		2.		3.		4.		5.		Appui à la gestion										
	Plaidoyer, sensibilisation et éducation		Cadre d'action		Science, technologie et connaissances		Renforcement des capacités		Financement et transfert de technologie		Direction exécutive et gestion		Services de conférence		Administration et finances		Total				
	Budget de base	Ressources extrabudgétaires	Budget de base	Ressources extrabudgétaires	Budget de base	Ressources extrabudgétaires	Budget de base	Ressources extrabudgétaires	Budget de base	Ressources extrabudgétaires	Budget de base	Ressources extrabudgétaires	Budget de base	Ressources extrabudgétaires	Budget de base	Ressources extrabudgétaires	Budget de base	Ressources extrabudgétaires	Budget de base	Ressources extrabudgétaires	Total
Dépenses de personnel	1 536	981	998	1 014	1 177	1 111	342	-	601	86	1 935	129	601	344	2 869	-	5 405	473	10 059	3 665	13 724
Consultants et experts	106	270	68	203	67	221	19	43	29	46	10	-	70	485	40	-	120	485	409	1 268	1 677
Voyages autorisés des fonctionnaires	299	566	368	175	186	95	43	-	140	20	98	22	61	70	35	-	194	92	1 230	948	2 178
Appui logistique aux réunions	-	120	-	365	-	260	-	-	20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20	745	765
Autres frais de fonctionnement	-	750	10	75	10	-	5	-	-	-	19	-	-	-	2 112	100	2 131	100	2 156	925	3 081
Dépenses d'appui au programme	-	349	-	237	-	219	-	6	-	20	-	20	-	116	-	14	-	150	-	981	981
Total	1 941	3 036	1 444	2 069	1 440	1 906	409	49	790	172	2 062	171	732	1 015	5 056	114	7 850	1 300	13 874	8 532	22 406
Éléments exceptionnels:																					
Programme de bourses d'études	-	-	-	-	-	-	-	200	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	200	200
Groupes d'experts	-	-	-	190	-	160	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	350	350
Appui logistique aux réunions	-	-	-	1 310	-	1 200	-	-	-	100	-	100	-	-	-	-	-	100	-	2 710	2 710
Dépenses d'appui au programme – éléments exceptionnels uniquement	-	-	-	195	-	178	-	26	-	13	-	13	-	-	-	-	-	13	-	425	425
Total, éléments exceptionnels	-	-	-	1 695	-	1 538	-	226	-	113	-	113	-	-	-	-	-	113	-	3 685	3 685
Total général	1 941	3 036	1 444	3 765	1 440	3 444	409	275	790	285	2 062	284	732	1 015	5 056	114	7 850	1 413	13 874	12 217	26 091

III. PROGRAMME DE TRAVAIL BIENNAL CHIFFRÉ DU SECRÉTARIAT, 2010-2011

Note: Les montants sont exprimés en milliers d'euros, et les effectifs sont exprimés en nombre de postes.

A. Sous-programme 1: Plaidoyer, sensibilisation et éducation

Influer activement sur les mécanismes et les acteurs internationaux, nationaux et locaux compétents pour s'attaquer efficacement aux problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse

Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
1.0 FCMI	Le secrétariat appuie efficacement l'examen par le CRIC de l'objectif opérationnel concernant le plaidoyer, la sensibilisation et l'éducation dans le contexte du plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018) (la Stratégie)	<p>Les informations générales fournies par le secrétariat concernant le plaidoyer, la sensibilisation et l'éducation sont prises en compte dans les recommandations du CRIC</p> <p>Objectif pour 2011: 50 % des recommandations du secrétariat sont prises en compte dans les recommandations du CRIC</p>	Document du CRIC sur les progrès vers la réalisation de l'objectif opérationnel concernant le plaidoyer, la sensibilisation et l'éducation

Résultats:	Risques/hypothèses:
1.1 Les principaux groupes d'intérêts aux niveaux international, national et local sont efficacement informés des problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse ainsi que des synergies entre la lutte contre ces problèmes et l'adaptation aux changements climatiques, leur atténuation et la préservation de la biodiversité	Les Parties appuient les efforts du secrétariat visant à faire connaître les problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse ainsi que des synergies qui s'y rapportent

Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
1.1.1 ARCE	Diffusion d'informations mettant en relief l'importance de traiter les problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse afin de résoudre certains grands problèmes mondiaux	<p>Développement des activités d'information se traduisant notamment par une augmentation du nombre de publications, d'expositions et de conférences de presse et par une attention accrue accordée à ces problèmes dans les médias</p> <p>Objectifs pour 2011: Augmentation de 15 % du nombre de téléchargements à partir du site Web. Augmentation de 15 % du nombre de messages d'alerte du moteur de recherche sur Internet concernant les questions de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse, la gestion durable des terres et la Convention affiché par les moteurs de recherche sur Intranet</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Produits et événements destinés à sensibiliser aux problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse et aux synergies qui s'y rapportent – Information des médias – Formation de 30 journalistes à la gestion durable des terres et aux problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse – Installations permettant la diffusion d'informations

Résultats:	Risques/hypothèses:
1.2 Les problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse sont abordés dans les enceintes internationales pertinentes, notamment celles où sont traitées les questions concernant le commerce agricole, l'adaptation aux changements climatiques, la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité, le développement rural et la lutte contre la pauvreté.	<p>Les Parties s'emploient activement à soutenir et à mieux connaître le rôle et le mandat de la Convention en leur qualité de Parties aux autres conventions de Rio et de membres d'institutions internationales compétentes.</p> <p>Des instances internationales spécialisées sont disposées à prendre en compte les questions relatives à la désertification/dégradation des terres et à la sécheresse aux fins d'examen et/ou de décision.</p>

Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
1.2.1 EDM	Le secrétariat œuvre efficacement à faire reconnaître la Convention comme référence normative et comme centre mondial de coordination pour les questions de désertification/dégradation des terres et de sécheresse	<p>Augmentation du nombre d'invitations à présider des manifestations de haut-niveau ou à y prendre la parole adressées au secrétariat</p> <p>Objectif pour 2011: Augmentation de 10 % du nombre d'invitations</p> <p>Il est fait référence à la Convention dans les conclusions et résolutions issues des réunions des Nations Unies et des mécanismes régionaux et sous-régionaux dans lesquels le secrétariat a pris la parole</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Contributions de fond à 30 manifestations assurant un plaidoyer de haut niveau – Contributions de fond à six réunions et processus des Nations Unies – Contributions de fond à 26 réunions ou mécanismes sous-régionaux en Afrique, à 22 en Asie, à 18 en Amérique latine et aux Caraïbes et à 6 en Europe
JWP 1.1 EDM	Les instances et processus pertinents sont informés de l'importance du financement de la gestion durable des terres	Contributions communes à au moins quatre instances et processus	Matériels d'information et documents directifs sur les grands problèmes de désertification/dégradation des terres et la sécheresse qui requièrent une mobilisation des ressources en faveur de quatre instances et processus
JWP 1.2 RCF	Les Parties sont informées efficacement des résultats des processus et des instances internationales qui sont susceptibles de favoriser la mobilisation de ressources pour l'exécution des programmes d'action	Deux produits d'information communs fournis aux Parties	Deux produits d'information communs

Résultats:		Risques/hypothèses:	
1.3 Les organisations de la société civile et la communauté scientifique du Nord comme celles du Sud sont de plus en plus largement associées, en tant que parties prenantes, aux activités liées à la Convention et leurs initiatives en matière de plaidoyer, de sensibilisation et d'éducation font une place aux problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse.		Les Parties acceptent et appuient le rôle actif et important des organisations de la société civile. Les ONG concernées ont la capacité institutionnelle d'entreprendre d'importantes initiatives et d'y donner suite.	
Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
1.3.1 FCMI	Augmentation des ressources destinées à assurer la participation active des organisations de la société civile aux activités liées à la Convention	Augmentation du financement de la participation des organisations de la société civile aux conférences des Parties à la Convention Objectif pour 2011: Financement de la participation de 60 représentants d'organisations de la société civile à la dixième session de la Conférence des Parties Les rapports de la Conférence des Parties et du CRIC tiennent compte des contributions des organisations de la société civile Objectif pour 2011: Les contributions des organisations de la société civile sont prises en compte dans 10 paragraphes/alinéas des décisions de la Conférence des Parties	<ul style="list-style-type: none"> – Approche stratégique en vue d'une participation accrue des organisations de la société civile à la mise en œuvre de la Convention – Aide aux organisations de la société civile en vue de leur participation aux activités de la Convention – Produits de sensibilisation communs avec les organisations de la société civile
JWP 1.3 ARCE	Les organisations de la société civile disposent d'outils de plaidoyer améliorés pour l'appui à la gestion durable des terres	Deux séries de matériels d'information communs fournis aux organisations de la société civile	Matériels d'information et documents directifs sur la mobilisation des ressources en faveur de la gestion durable des terres

Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
1.3.2 ARCE	Augmentation du nombre d'étudiants et d'associations de jeunes qui ont accès à des matériels éducatifs sur les questions de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse	<p>Les écoles et les universités utilisent des informations sur la désertification/dégradation des terres et la sécheresse à des fins éducatives</p> <p>Objectif pour 2011: 20 conférences/exposés sur les questions de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse présentés dans des écoles et des universités</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Matériels pédagogiques sur la désertification/dégradation des terres et la sécheresse – Conférences et exposés

Ressources nécessaires: sous-programme 1 – plaidoyer, sensibilisation et éducation

Effectifs prévus

Ressources prévues

	<u>Budget</u> <u>de base</u>	<u>Ressources</u> <u>extrabudgétaires</u>	Total		<u>Budget</u> <u>de base</u>	<u>Ressources</u> <u>extrabudgétaires</u>	Total
SSG	0,00	0,00	0,00	Dépenses de personnel	1 536,0	981,0	2 517,0
D-1	0,50	0,00	0,50	Consultants et experts	106,0	270,0	376,0
P-5	2,00	0,00	2,00	Voyages autorisés des fonctionnaires	299,0	566,0	865,0
P-4	0,00	1,50	1,50	Appui logistique aux réunions	--	120,0	120,0
P-3	1,00	2,00	3,00	Autres frais de fonctionnement	--	750,0	750,0
P-2	0,00	1,00	1,00	Dépenses d'appui au programme – Ressources extrabudgétaires uniquement	--	349,0	349,0
	<hr/>	<hr/>	<hr/>				
	3,50	4,50	8,00				
G	4,00	0,00	4,00	Total	1 941,0	3 036,0	4 977,0
Total	7,50	4,50	12,00	Éléments exceptionnels:			
				Programme de bourses d'études	--	--	--
				Groupe d'experts	--	--	--
				Appui logistique aux réunions	--	--	--
				Dépenses d'appui au programme – Éléments exceptionnels uniquement	--	--	--
				Total éléments exceptionnels	--	--	--
				Totaux	1 941,0	3 036,0	4 977,0

B. Sous-programme 2: Cadre d'action

Œuvrer à la création d'un climat général favorable à la recherche de solutions pour combattre la désertification et la dégradation des terres et atténuer les effets de la sécheresse

Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
2.0 FCMI	Le secrétariat appuie efficacement l'examen par le CRIC de l'objectif opérationnel concernant le cadre d'action dans le contexte de la Stratégie	<p>Les informations générales fournies par le secrétariat concernant le cadre d'action sont prises en compte dans les recommandations du CRIC</p> <p>Objectif pour 2011: 50 % des recommandations du secrétariat sont prises en compte dans les recommandations du CRIC</p>	Document du CRIC sur les progrès vers la réalisation de l'objectif opérationnel concernant le cadre d'action

Résultats:		Risques/hypothèses:	
2.1 Les facteurs politiques, institutionnels, financiers et socioéconomiques conduisant à la désertification et à la dégradation des terres et les obstacles à la gestion durable des terres sont évalués et des mesures appropriées sont recommandées en vue de les supprimer.		Les Parties sont disposées à appuyer l'évaluation des facteurs conduisant à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse et des obstacles à la gestion durable des terres, ainsi qu'à recommander des mesures en vue de supprimer ces obstacles.	
Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
2.1.1 RCF	Le secrétariat appuie efficacement la coopération régionale visant à lutter contre les facteurs de la désertification et de la dégradation des terres et les obstacles à la gestion durable des terres	<p>Les programmes d'action régionaux (PAR) sont alignés sur la Stratégie</p> <p>Objectif pour 2011: Trois programmes d'action régionale sont révisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Documents du CRIC sur l'évolution de la situation au niveau régional et contribution à l'examen du CRIC dans le cadre de chacune des annexes concernant la mise en œuvre au niveau régional – Appui à l'alignement des PAR sur la Stratégie – Appui à la coopération interrégionale

Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
2.1.2 PAGI	Meilleure compréhension des liens entre la mise en œuvre de la Convention et les actions visant à répondre aux problèmes de la rareté de l'eau, de la déforestation, des disparités entre les sexes et de migrations, ainsi qu'aux questions intersectorielles de gouvernance connexes	Augmentation du nombre de références à la Convention, aux problèmes de la désertification/dégradation des terres, et de la sécheresse et/ou à la gestion durable des terres dans les rapports et les résolutions issus des grandes manifestations consacrées à la pénurie d'eau, à la déforestation, à la disparité entre les sexes et aux migrations Objectif pour 2011: Une référence de fond dans chaque réunion mondiale aux questions susmentionnées	<ul style="list-style-type: none"> – Publications et matériels d'information consacrés au problème de la pénurie d'eau – Note/publication d'orientation sur la gestion durable des forêts dans le contexte de la mise en œuvre de la Convention – Publications et matériels d'information sur la question des disparités entre les sexes dans le contexte de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse – Publication commune UNU/Convention sur les migrations en provenance des terres arides – Matériels d'information sur la gouvernance territoriale et l'approche fondée sur les droits dans le contexte de la lutte contre la désertification/dégradation des terres et la sécheresse et de la gestion durable des terres

Résultats:	Risques/hypothèses:
2.2 Les pays parties touchés révisent leur programme d'action national (PAN) pour en faire un document de stratégie fondé sur des données de référence biophysiques et socioéconomiques et l'incorporent dans des cadres d'investissement intégrés.	Les pays parties touchés intègrent de plus en plus leurs programmes d'action nationaux dans leur cadre de planification stratégique national.
2.3 Les pays parties touchés intègrent leurs programmes d'action nationaux et les questions liées à la gestion durable des terres et à la dégradation des sols dans leurs plans de développement ainsi que dans leurs plans et politiques sectoriels et d'investissement pertinents.	

Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
2.3.1 FCMI	Efficacité accrue des services d'appui fournis aux pays aux fins de l'alignement et de l'intégration de leur programme d'action national grâce à la coopération avec le PNUD	80 % de leurs programmes d'action nationaux sont alignés sur la Stratégie Objectif pour 2011: Les pays disposent d'outils méthodologiques et d'informations qui leur permettent de réviser et d'intégrer leurs programmes d'action nationaux	Cadre de coopération avec le PNUD sur l'intégration et l'alignement des programmes d'action nationaux
RCF			Services d'appui aux pays touchés en coopération avec le PNUD
JWP 2.1 RCF	Approche cohérente (<i>par le Mécanisme mondial et le secrétariat</i>) de l'alignement et de la mise en œuvre des programmes d'action	Au moins 12 pays touchés bénéficient d'un appui coordonné des deux organismes	Cadre d'appui commun pour l'alignement des programmes d'action
2.3.2 PAGI	Les grands organismes et programmes multilatéraux de coopération aident les pays touchés à intégrer leurs PAN, et les questions de la gestion durable des terres et de la dégradation des terres dans leurs plans de développement et dans leurs plans et politiques sectoriels et d'investissement pertinents	Les politiques et les approches de la FAO, du PNUD et du PNUE tiennent compte des PAN et des questions de la gestion durable des terres et de la dégradation des terres Objectif pour 2011: Les directives et/ou les principes directeurs pour la programmation des organismes susmentionnés tiennent compte des questions de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse	<ul style="list-style-type: none"> – Cadre de coopération avec la FAO sur l'intégration des questions de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse, la mise en place de réseaux concernant la terre et l'agriculture, l'élaboration d'orientations et l'échange d'informations – Cadre de coopération avec le PNUD sur la conceptualisation de l'économie de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse, la gestion des risques de sécheresse, les approches de l'interface science-politiques et l'échange d'informations

Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
			– Cadre de coopération avec le PNUE et le Groupe de la gestion de l'environnement sur l'intégration des questions de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse, la coordination institutionnelle, les méthodes d'action et l'échange d'informations

Résultats:		Risques/hypothèses:	
2.4 Les pays parties développés intègrent les objectifs de la Convention et les interventions en faveur de la gestion durable des terres dans leurs programmes/projets de coopération pour le développement en même temps qu'ils appuient les plans sectoriels et d'investissement nationaux.		Les pays parties développés sont disposés à affecter un rang de priorité plus élevé aux objectifs de la Convention.	
Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
JWP 2.2 EDM	Les organisations de coopération bilatérale en matière de développement savent mieux intégrer la gestion durable des terres dans leurs programmes de développement	Les pays développés conviennent de pratiques et de méthodes possibles d'intégration de la gestion durable des terres dans les programmes de coopération en matière de développement	Informations relatives à l'intégration de la gestion durable des terres dans les programmes de développement à l'intention des pays développés

Résultats:		Risques/hypothèses:	
2.5 Des mesures créant une synergie entre les programmes d'action contre la désertification et la dégradation des terres et les initiatives en faveur de la préservation de la biodiversité, de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ces changements sont mises en place ou renforcées de façon à accroître l'impact des interventions.		Les secrétariats d'autres conventions sont disposés à coopérer et à rechercher activement des synergies prenant en compte le programme et les activités de la Convention.	

Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
2.5.1 PAGI	Meilleure compréhension de l'importance de tenir compte des questions de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse et de la gestion durable des terres dans la lutte contre les changements climatiques et la préservation de la biodiversité	<p>Augmentation du nombre de références à la désertification/dégradation des terres, à la sécheresse et à la gestion durable des terres dans les rapports et résolutions issus de réunions consacrées aux changements climatiques et à la biodiversité</p> <p>Objectif pour 2011: Les décisions relatives à l'action concertée à long terme adoptées lors des seizième et dix-septième sessions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques portent également sur la désertification/dégradation des terres, la sécheresse et la gestion durable des terres</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Contributions de fond à sept réunions consacrées aux changements climatiques – Contributions de fond à trois réunions consacrées à la biodiversité – Contributions de fond au Groupe mixte de liaison – Matériels d'information sur la mise en œuvre synergique des programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA) et des PAN – Deux publications consacrées au carbone dans les terres arides sous l'angle de la mise en œuvre de la Convention – Publications et matériels d'information sur les possibilités économiques offertes par les forêts des zones arides dans le contexte de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets
JWP 2.3 RCF	Meilleure compréhension de la façon de concrétiser la mise en œuvre synergique des trois conventions de Rio dans le contexte des programmes d'action	Les informations sur les meilleures pratiques concernant une utilisation synergique des mécanismes de financement des accords multilatéraux relatifs à l'environnement sont diffusées aux centres de liaison nationaux des trois conventions de Rio	Informations sur les meilleures pratiques concernant une utilisation synergique des mécanismes de financement des accords multilatéraux relatifs à l'environnement

Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
2.5.2 PAGI	La question de l'atténuation des effets de la sécheresse est prise en compte dans les programmes d'action menés au titre de la Convention	<p>Les pays touchés adoptent des mesures d'atténuation des effets de la sécheresse dans le cadre de leurs programmes d'action</p> <p>Objectif pour 2011: Douze pays parties touchés tiennent compte de l'importance qu'il y a à atténuer les effets de la sécheresse dans leurs programmes d'action pour lutter contre la désertification</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport mondial sur l'atténuation des effets de la sécheresse dans le contexte de la Stratégie – Portail d'information consacré à l'atténuation des effets de la sécheresse

Ressources nécessaires: sous-programme 2 – cadre d’action

Effectifs prévus

Ressources prévues

	<u>Budget de base</u>	<u>Ressources extrabudgétaires</u>	Total		<u>Budget de base</u>	<u>Ressources extrabudgétaires</u>	Total
SSG	--	--	--	Dépenses de personnel	998,0	1 014,0	2 012,0
D-1	--	--	--	Consultants et experts	68,0	203,0	271,0
P-5	1,50	1,00	2,50	Voyages autorisés des fonctionnaires	368,0	175,0	543,0
P-4	2,00	1,00	3,00	Appui logistique aux réunions	--	365,0	365,0
P-3	--	1,00	1,00	Autres frais de fonctionnement	10,0	75,0	85,0
P-2	--	--	--	Dépenses d’appui au programme – Ressources extrabudgétaires uniquement	--	237,0	237,0
	<hr/>	<hr/>	<hr/>		<hr/>	<hr/>	<hr/>
	3,50	3,00	6,50				
G	0,50	2,00	2,50	Total	1 444,0	2 069,0	3 513,0
Total	4,00	5,00	9,00	Éléments exceptionnels:			
				Programme de bourses d’études	--	--	--
				Groupe d’experts	--	190,0	190,0
				Réunions régionales en 2010 et 2011	--	1 310,0	1 310,0
				Dépenses d’appui au programme – Éléments exceptionnels uniquement	--	196,0	196,0
				Total éléments exceptionnels	--	1 696,0	1 696,0
					<hr/>	<hr/>	<hr/>
				Totaux	1 444,0	3 765,0	5 209,0

C. Sous-programme 3: Science, technologie et connaissances

Faire autorité au niveau mondial dans le domaine des connaissances scientifiques et techniques concernant la désertification/dégradation des terres et l'atténuation des effets de la sécheresse

Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
3.0 FCMI	Le secrétariat appuie efficacement l'examen par le CRIC de l'objectif opérationnel concernant la science, la technologie et les connaissances dans le cadre de la Stratégie	Les informations générales fournies par le secrétariat sur la réalisation de l'objectif opérationnel concernant la science, la technologie et les connaissances sont prises en compte dans les recommandations du CRIC Objectif pour 2011: 50 % des recommandations du secrétariat sont prises en compte dans les recommandations du CRIC	Document du CRIC sur les progrès vers la réalisation de l'objectif opérationnel concernant la science, la technologie et les connaissances

Résultats:	Risques/hypothèses:
3.1 Un soutien est apporté pour le suivi national de l'évolution des conditions biophysiques et socioéconomiques et l'analyse de la vulnérabilité correspondante dans les pays touchés.	Les pays touchés sont désireux et en mesure de réaliser des évaluations et des études de cas et de les mettre à la disposition de la Convention.

Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
3.1.1 FCMI	Les Parties et d'autres acteurs clefs adoptent une approche commune pour suivre et examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie	<p>Les informations contenues dans les rapports des Parties et d'autres acteurs clefs sont comparables entre elles et pertinentes pour le suivi des progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs opérationnels</p> <p>Objectif pour 2011: Au moins 60 % des rapports présentés par les pays parties touchés respectent l'approche commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Document du CRIC sur la façon d'examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie – Ordre du jour et organisation des travaux du CRIC – Document du CRIC sur la méthode de suivi des progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs opérationnels – Arrangement pour le financement des rapports nationaux des pays touchés
RCF			<ul style="list-style-type: none"> – Aide technique aux pays touchés pour le suivi et l'examen des progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs opérationnels
3.1.2 KMST	Le secrétariat appuie efficacement la mise au point d'un ensemble unifié d'indicateurs d'impact	<p>Les informations générales fournies par le secrétariat sur l'ensemble unifié d'indicateurs d'impact sont prises en compte dans les recommandations du Comité de la science et de la technologie (CST)</p> <p>Objectif pour 2011: 50 % des recommandations du secrétariat sont prises en compte dans les recommandations du CST</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Deux documents du CST consacrés à l'ensemble unifié d'indicateurs d'impact – Contribution au document du CRIC sur les directives relatives à l'établissement des rapports concernant l'ensemble unifié d'indicateurs d'impact – Contributions de fond aux activités du Fonds pour l'environnement mondial, de l'Organisation météorologique mondiale et du projet d'évaluation de la dégradation des terres arides concernant le suivi et l'évaluation

Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
3.1.2 KMST	Le secrétariat appuie efficacement les travaux du CST sur l'harmonisation des modalités d'utilisation de l'ensemble unifié d'indicateurs d'impact	Les informations générales fournies par le secrétariat sur l'harmonisation des modalités d'utilisation de l'ensemble unifié d'indicateurs d'impact sont prises en compte dans les recommandations du CST Objectif pour 2011: 50 % des recommandations du secrétariat sont prises en compte dans les recommandations du CST	Document du CST sur les modalités harmonisées d'utilisation de l'ensemble unifié d'indicateurs d'impact

Résultats:		Risques/hypothèses:	
3.2 Une base de référence est constituée à partir des données les plus fiables disponibles concernant l'évolution des conditions biophysiques et socioéconomiques, et les approches scientifiques en la matière sont peu à peu harmonisées.		Les Parties concernées sont disposées à concilier des vues divergentes en faveur d'un modèle de base de référence universellement accepté.	
Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
3.2.1 KMST	Le secrétariat appuie efficacement les travaux du CST portant sur l'élaboration de méthodes scientifiques harmonisées en vue de définir des valeurs de référence et des objectifs	Les informations générales fournies par le secrétariat sur l'harmonisation des méthodes scientifiques en vue de définir des valeurs de référence et des objectifs sont prises en compte dans les recommandations du CST Objectif pour 2011: 50 % des recommandations du secrétariat sont prises en compte dans les recommandations du CST	Documents du CST sur le concept d'harmonisation graduelle des méthodes scientifiques visant à définir des valeurs de référence et des objectifs

Résultats:		Risques/hypothèses:	
3.3 Les facteurs biophysiques et socioéconomiques et leurs interactions dans les zones touchées sont mieux connus, ce qui permet d'améliorer le processus décisionnel.		Les pays touchés peuvent améliorer la qualité des informations et des données figurant dans leurs rapports nationaux.	
Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
3.3.1 KMST	Le secrétariat appuie efficacement les travaux du CST sur les thèmes prioritaires	<p>Dans le cadre de ses travaux sur les thèmes prioritaires, le CST bénéficie de contributions très diversifiées de la communauté scientifique</p> <p>Objectif pour 2011: Outre les correspondants scientifiques nationaux, 60 scientifiques participent à la réunion du CST organisée sous la forme de conférence scientifique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre convenu pour les modalités d'organisation de la deuxième conférence scientifique au titre de la Convention - Publication sur un thème prioritaire

Résultats:		Risques/hypothèses:	
3.4 Les interactions entre l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de la sécheresse et la remise en état des terres dégradées dans les zones touchées sont mieux connues, ce qui permet de mettre au point des outils d'aide à la décision.		Le caractère indépendant des processus régissant l'adaptation aux changements climatiques n'est pas un facteur de nature à limiter la mise au point de ces outils.	

Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
3.4.1 KMST	Le secrétariat appuie efficacement les travaux du CST ayant pour objet de définir les modalités de coopération avec les organes subsidiaires scientifiques de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la Convention sur la diversité biologique	<p>Les informations générales fournies par le secrétariat sur les modalités de coopération avec les organes subsidiaires scientifiques de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la Convention sur la diversité biologique sont prises en compte dans les recommandations du CST</p> <p>Objectif pour 2011: 50 % des recommandations du secrétariat sont prises en compte dans les recommandations du CST</p>	Document du CST sur les modalités de coopération avec les organes subsidiaires scientifiques de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la Convention sur la diversité biologique
3.4.2 KMST	Le secrétariat appuie efficacement l'examen par le CST des liens entre ses travaux et ceux d'autres organismes et organes concernant les interactions entre l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation des effets de la sécheresse et la remise en état des terres dégradées	<p>Les informations générales fournies par le secrétariat sur les liens entre les travaux du CST et ceux d'autres organismes et organes concernant les interactions entre l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation des effets de la sécheresse et la remise en état des terres dégradées sont prises en compte dans les recommandations du CST</p> <p>Objectif pour 2011: 50 % des recommandations du secrétariat sont prises en compte dans les recommandations du CST</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Document du CST sur les liens existant entre ses travaux et ceux des organes subsidiaires scientifiques de la Convention sur la diversité biologique et de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – Rapport au CST sur les liens existant entre ses travaux et ceux de l'OMM et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

Résultats:		Risques/hypothèses:	
3.5 Des mécanismes efficaces de partage des connaissances, y compris les connaissances traditionnelles ³ , sont en place aux niveaux mondial, régional, sous régional et national pour aider les décideurs et les utilisateurs finals, notamment par le recensement et la mise en commun des meilleures pratiques et des exemples de réussite.		Les pays touchés sont disposés à utiliser et à mettre au point des mécanismes de partage des connaissances.	
Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
3.5.1 KMST	Il y a un véritable partage d'informations et de connaissances sur les questions relatives à la Convention, aux problèmes de désertification/dégradation des terres et de sécheresse et à la gestion durable des terres, notamment des meilleures pratiques et d'exemples de réussite	Il existe un système opérationnel de partage des connaissances organisé par zone géographique et par thème Objectif pour 2011: Un système intégré de gestion des connaissances relevant de la Convention est mis en place	<ul style="list-style-type: none"> – Concept de système intégré de gestion des connaissances relevant de la Convention – Accords de coopération sur la gestion des connaissances et le partage de données – Système intégré de gestion des connaissances relevant de la Convention – Actualisation des informations scientifiques en ligne – Base de données en ligne sur les informations liées aux rapports soumis par les Parties et d'autres parties prenantes – Informations régionales et sous-régionales en ligne
FCMI			
RCF			

³ À l'exclusion des connaissances traditionnelles relatives aux ressources génétiques.

Résultats:		Risques/hypothèses:	
3.6 Les réseaux et établissements scientifiques et technologiques compétents dans les domaines de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse sont invités à apporter leur soutien pour la mise en œuvre de la Convention.		La communauté scientifique est disposée à apporter son soutien actif à la mise en œuvre de la Convention.	
Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
3.6.1 KMST	Les dispositions concernant la participation des réseaux et établissements scientifiques et technologiques sont améliorées	Participation accrue des réseaux et établissements scientifiques et technologiques aux travaux du CST Objectif pour 2011: La Conférence des Parties adopte une décision qui traite des conditions indispensables à un renforcement de la participation de la communauté scientifique	<ul style="list-style-type: none"> – Actualisation des bases de données sur les experts indépendants, les réseaux et les établissements – Documents du CST sur les moyens efficaces de faire participer les réseaux et les établissements scientifiques aux activités de la Convention et sur les mesures connexes – Rapports régionaux sur la constitution de réseaux scientifiques – Rapport sur l'évaluation du réseau de programmes thématiques (RPT)
RCF			

Ressources nécessaires: sous-programme 3 – science, technologie et connaissances

Effectifs prévus

Ressources prévues

	<u>Budget de base</u>	<u>Ressources extrabudgétaires</u>	Total		<u>Budget de base</u>	<u>Ressources extrabudgétaires</u>	Total
SSG	--	--	--	Dépenses de personnel	1 177,0	1 111,0	2 288,0
D-1	--	--	--	Consultants et experts	67,0	221,0	288,0
P-5	1,00	--	1,00	Voyages autorisés des fonctionnaires	186,0	95,0	281,0
P-4	2,00	1,50	3,50	Appui logistique aux réunions	--	260,0	260,0
P-3	--	3,00	3,00	Autres frais de fonctionnement	10,0	--	10,0
P-2	--	0,50	0,50	Dépenses d'appui au programme – Ressources extrabudgétaires uniquement	--	219,0	219,0
	3,00	5,00	8,00				
G	3,00	0,00	3,00	Total	1 440,0	1 906,0	3 346,0
Total	6,00	5,00	11,00	Éléments exceptionnels:			
				Programme de bourses d'études	--	--	--
				Groupe d'experts	--	160,0	160,0
				Deuxième conférence scientifique au titre de la Convention	--	1 200,0	1 200,0
				Dépenses d'appui au programme – Éléments exceptionnels uniquement	--	178,0	178,0
				Total éléments exceptionnels	--	1 538,0	1 538,0
				Totaux	1 440,0	3 444,0	4 884,0

D. Sous-programme 4: Renforcement des capacités

Recenser et satisfaire les besoins en matière de renforcement des capacités pour prévenir et enrayer la désertification et la dégradation des terres et pour atténuer les effets de la sécheresse

Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
4.0 FCMI	Le secrétariat appuie efficacement l'examen par le CRIC de l'objectif opérationnel concernant le renforcement des capacités dans le contexte de la Stratégie	Les informations générales fournies par le secrétariat sur le renforcement des capacités sont prises en compte dans les recommandations du CRIC Objectif pour 2011: 50 % des recommandations du secrétariat sont prises en compte dans les recommandations du CRIC	Document du CRIC concernant les progrès effectués en vue de la réalisation de l'objectif opérationnel concernant le renforcement des capacités

Résultats:	Risques/hypothèses:
<p>4.1 Les pays ayant procédé à l'autoévaluation de leurs capacités nationales exécutent les plans d'action qui en résultent afin de mettre en place les moyens nécessaires aux niveaux individuel, institutionnel et systémique pour lutter contre la désertification/dégradation des terres et la sécheresse à l'échelle nationale et locale.</p> <p>4.2 Les pays qui n'ont pas encore évalué leurs besoins en matière de capacités entreprennent de le faire afin de déterminer les moyens nécessaires pour lutter contre la désertification/dégradation des terres et la sécheresse à l'échelle nationale et locale.</p>	Les organisations et organismes sont disposés à appuyer les efforts de renforcement des capacités liées à la Convention.

Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
4.1 FCMI	Possibilités accrues de mener des activités ciblées de renforcement des capacités au titre de la Convention	Les Parties à la Convention participent à un programme de renforcement des capacités scientifiques Objectif pour 2011: Le programme de renforcement des capacités est opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> – Évaluation générale des besoins en matière de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la Stratégie, et solutions envisagées pour répondre à ces besoins – Programme ciblé de renforcement des capacités scientifiques pour le suivi et l'évaluation – Deux documents du CST sur les mesures destinées à répondre aux besoins identifiés en matière de renforcement des capacités, y compris un rapport au CST sur un programme ciblé de renforcement des capacités scientifiques
KMST			

Tableau 8. Ressources nécessaires: sous-programme 4 – renforcement des capacités

Effectifs prévus

Ressources prévues

	<u>Budget de base</u>	<u>Ressources extrabudgétaires</u>	Total		<u>Budget de base</u>	<u>Ressources extrabudgétaires</u>	Total
SSG	--	--	--	Dépenses de personnel	342,0	--	342,0
D-1	--	--	--	Consultants et experts	19,0	43,0	62,0
P-5	0,50	--	0,50	Voyages autorisés des fonctionnaires	43,0	--	43,0
P-4	0,50	--	0,50	Appui logistique aux réunions	--	--	--
P-3	--	--	--	Autres frais de fonctionnement	5,0	--	5,0
P-2	--	--	--	Dépenses d'appui au programme – Ressources extrabudgétaires uniquement	--	6,0	6,0
	1,00	--	1,00				
G	0,50	--	0,50	Total	409,0	49,0	458,0
Total	1,50	--	1,50	Éléments exceptionnels:			
				Programme de bourses d'études	--	200,0	200,0
				Groupe d'experts	--	--	--
				Appui logistique aux réunions	--	--	--
				Dépenses d'appui au programme – Éléments exceptionnels uniquement	--	26,0	26,0
				Total éléments exceptionnels	--	226,0	226,0
				Totaux	409,0	275,0	684,0

E. Sous-programme 5: Financement et transfert de technologie

Mobiliser des ressources financières et technologiques aux niveaux national, bilatéral et multilatéral, et faire en sorte de mieux les cibler et les coordonner pour en accroître l'impact et l'efficacité

Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
JWP 5.0 FCMI	L'examen par le CRIC de l'état d'avancement du financement pour la mise en œuvre de la Convention s'appuie sur des informations fiables	50 % des recommandations du Mécanisme mondial et du secrétariat sont prises en compte dans les recommandations du CRIC	<ul style="list-style-type: none"> – Document du CRIC comprenant une analyse des informations financières contenues dans les rapports nationaux – Informations sur de grandes questions liées au financement de la gestion durable des terres à l'intention du CRIC et de la Conférence des Parties

Résultats:	Risques/hypothèses:
<p>5.1 Les pays parties touchés mettent en place des cadres d'investissement intégrés visant à mobiliser des ressources nationales, bilatérales et multilatérales pour accroître l'efficacité et l'impact de leurs interventions.</p> <p>5.2 Les pays parties développés fournissent des ressources financières importantes, adéquates, prévisibles et en temps voulu à l'appui des initiatives internes visant à enrayer et prévenir la désertification/dégradation des terres et à atténuer les effets de la sécheresse.</p>	<p>Les pays parties et d'autres acteurs pertinents sont disposés à affecter des ressources à la réalisation des objectifs définis dans la Stratégie.</p>

Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
JWP 5.2 EDM	Augmentation des fonds disponibles pour financer la gestion durable des terres	Les Parties étudient les solutions concernant les mécanismes de financement de la lutte contre la désertification/dégradation des terres et la sécheresse	<ul style="list-style-type: none"> – Document récapitulatif des solutions concernant les mécanismes de financement de la lutte contre la désertification/dégradation des terres et la sécheresse – Consultations sur l'objectif stratégique 4

Résultats:	Risques/hypothèses:
5.3 Les Parties intensifient leurs efforts en vue de mobiliser des ressources financières auprès des institutions financières, des mécanismes et des fonds internationaux, dont le FEM, en militant en faveur de la mise en œuvre de la Convention et de la gestion durable des terres au sein des organes directeurs de ces entités.	Les institutions financières internationales, le Conseil du FEM et d'autres mécanismes et fonds sont disposés à accorder un rang de priorité plus élevé aux questions liées à la gestion durable des terres.

Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
5.3.1 EDM FCMI EDM	L'importance des questions de désertification/dégradation des terres, de sécheresse et de gestion durable des terres est efficacement communiquée au FEM, au Fonds international de développement agricole (FIDA) et à la Banque mondiale	<p>Augmentation du nombre de références aux questions de la désertification/dégradation des terres, de la sécheresse et de la gestion durable des terres dans les stratégies, rapports et décisions du FEM, du FIDA et de la Banque mondiale</p> <p>Objectif pour 2011: Il est fait référence aux questions de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse et à la gestion durable des terres dans toutes les réunions des organes directeurs auxquelles le secrétariat a participé</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Contributions de fond à huit réunions d'organes directeurs – Matériels d'information sur les politiques et projets du FEM en rapport avec la désertification/dégradation des terres, la sécheresse et la gestion durable des terres, et appui au suivi et à l'évaluation – Rapport sur l'appui multilatéral s'agissant des questions de la désertification/dégradation des terres, de la sécheresse et de la gestion durable des terres

Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
JWP 5.1 EDM	Les organes directeurs des institutions financières internationales, des mécanismes et des fonds ont une meilleure idée des ressources nécessaires à la lutte contre la désertification/dégradation des terres et la sécheresse	Des matériels d'information et des documents directifs sur les ressources nécessaires à la lutte contre la désertification/dégradation des terres et la sécheresse sont mis à la disposition d'au moins deux organes directeurs d'institutions financières internationales, de mécanismes et de fonds	Matériels d'information et documents directifs sur les ressources nécessaires à la lutte contre la désertification/dégradation des terres et la sécheresse

Résultats:		Risques/hypothèses:	
5.4 Des sources et des mécanismes de financement novateurs sont recherchés pour combattre la désertification et la dégradation des terres et atténuer les effets de la sécheresse, notamment auprès du secteur privé, de mécanismes fondés sur le jeu du marché, d'organisations commerciales, de fondations et d'organisations de la société civile, et d'autres mécanismes de financement visant l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation, la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité, ainsi que la réduction de la faim et de la pauvreté.		Des sources et des mécanismes de financement novateurs peuvent être identifiés et sont accessibles.	
Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
JWP 5.3 RCF	Les pays touchés ont amélioré les possibilités d'accès aux technologies vertes	Le cadre d'appui à la coopération en matière de transfert de technologie est mis en place	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport sur les possibilités d'accès aux technologies vertes – Cadre d'appui à la coopération en matière de transfert de technologie
5.4.1 EDM	Les conditions préalables à un renforcement de la participation du secteur privé à la gestion durable des terres sont examinées	La Conférence des Parties adopte une décision sur la participation du secteur privé à la gestion durable des terres	Note de synthèse sur la participation du secteur privé à la gestion durable des terres

Ressources nécessaires: sous-programme 5 – financement et transfert de technologie

Effectifs prévus

Ressources prévues

	<u>Budget de base</u>	<u>Ressources extrabudgétaires</u>	Total		<u>Budget de base</u>	<u>Ressources extrabudgétaires</u>	Total
SSG	--	--	--	Dépenses de personnel	601,0	86,0	687,0
D-1	0,50	--	0,50	Consultants et experts	29,0	46,0	75,0
P-5	1,00	--	1,00	Voyages autorisés des fonctionnaires	140,0	20,0	160,0
P-4	--	--	--	Appui logistique aux réunions	20,0	--	20,0
P-3	--	--	--	Autres frais de fonctionnement	--	--	--
P-2	--	0,50	0,50	Dépenses d'appui au programme – Ressources extrabudgétaires uniquement	--	20,0	20,0
	1,50	0,50	2,00				
G	1,00	--	1,00	Total	790,0	172,0	962,0
Total	2,50	0,50	3,00	Éléments exceptionnels:			
				Programme de bourses d'études	--	--	--
				Groupe d'experts	--	--	--
				Appui logistique aux réunions	--	100,0	100,0
				Dépenses d'appui au programme – Éléments exceptionnels uniquement	--	13,0	13,0
				Total éléments exceptionnels	--	113,0	113,0
				Totaux	790,0	285,0	1 075,0

F. Sous-programme 6: Appui à la gestion

Risques/hypothèses
Le personnel reste impliqué et motivé et renforce ses capacités.

a) Direction exécutive et gestion

Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
6.1 EDM	Intégrité et cohérence des activités relevant de la Convention	Les Parties expriment leur satisfaction	<ul style="list-style-type: none"> – Coordination du processus décisionnel et du processus d'échange relevant de la Convention – Procédures internes de gestion, de direction et de coordination
JWP EE1 EDM	La coordination, la collaboration et la communication avec le Mécanisme mondial se sont considérablement améliorées	Plusieurs actions de coordination entre le Mécanisme mondial et le secrétariat	<ul style="list-style-type: none"> – Documents sur programme de travail commun pour examen par le CRIC et la Conférence des Parties – Cadre d'exécution du programme de travail commun entre le Mécanisme mondial et le secrétariat
6.2 EDM	Des ressources adéquates et prévisibles sont affectées au secrétariat pour lui permettre de s'acquitter de ses fonctions	<p>Les ressources sont disponibles pour tous les groupes d'activités du secrétariat</p> <p>Objectif pour 2011: 80 % des groupes d'activités sont couverts</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Stratégie de mobilisation de ressources – Contributions de fond à 20 réunions bilatérales avec des partenaires de coopération

Ressources nécessaires: sous-programme 6 a) – appui à la gestion/direction exécutive et gestion

Effectifs prévus

Ressources prévues

	<u>Budget de base</u>	<u>Ressources extrabudgétaires</u>	Total		<u>Budget de base</u>	<u>Ressources extrabudgétaires</u>	Total
SSG	1,00	--	1,00	Dépenses de personnel	1 935,0	129,0	2 064,0
D-1	1,00	--	1,00	Consultants et experts	10,0	--	10,0
P-5	1,00	--	1,00	Voyages autorisés des fonctionnaires	98,0	22,0	120,0
P-4	1,25	--	1,25	Appui logistique aux réunions	--	--	--
P-3	1,00	--	1,00	Autres frais de fonctionnement	19,0	--	19,0
P-2	--	--	--	Dépenses d'appui au programme – Ressources extrabudgétaires uniquement	--	20,0	20,0
	<hr/>						
	5,25	--	5,25				
G	3,00	1,00	4,00	Total	2 062,0	171,0	2 233,0
Total	8,25	1,00	9,25	Éléments exceptionnels:			
				Programme de bourses d'études	--	--	--
				Groupe d'experts	--	--	--
				Appui logistique aux réunions	--	100,0	100,0
				Dépenses d'appui au programme – Éléments exceptionnels uniquement	--	13,0	13,0
				Total éléments exceptionnels	--	113,0	113,0
				Totaux	2 062,0	284,0	2 346,0

b) Services de conférence

Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
6.3 Services de conférence	Les Parties sont satisfaites des conditions dans lesquelles les décisions peuvent être prises en connaissance de cause au niveau de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires	<p>Absence de plaintes de la part de Parties au sujet des arrangements concernant l'organisation des sessions de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires</p> <p>Tous les documents officiels sont soumis aux Parties en temps voulu pour examen aux sessions de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires</p>	<p>Pour les sessions de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires en 2010 et 2011:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux accords avec les pays hôtes - Services et installations de conférence conformes aux normes de l'ONU - Accréditation, enregistrement et aide en vue de la participation aux travaux de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires - Ordres du jour provisoires et organisation des travaux - Cent vingt documents édités, traités et publiés - Rapports sur les sessions de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires - Quatorze réunions des bureaux de la Conférence des Parties, du CST et du CRIC
6.4 Services de conférence	Les échanges entre les représentants des Parties, les experts scientifiques et/ou d'autres acteurs clefs sont facilités avec efficacité	<p>Tous les ateliers, réunions et séminaires prescrits sont organisés dans les meilleurs délais et dans les limites du budget alloué</p> <p>Tous les documents, publications et matériels d'information demandés sont élaborés dans les meilleurs délais et dans les limites du budget alloué</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cinq réunions mondiales ou interrégionales - Dix-huit réunions régionales - Treize réunions de groupes d'experts - Vingt-neuf ateliers et séminaires - Trente-deux conférences/expositions thématiques - Douze publications - Cinquante-huit documents d'information/supports pédagogiques - Cinq dossiers documentaires

Ressources nécessaires: sous-programme 6 b) – appui à la gestion/services de conférence

Effectifs prévus

Ressources prévues

	<u>Budget de base</u>	<u>Ressources extrabudgétaires</u>	Total		<u>Budget de base</u>	<u>Ressources extrabudgétaires</u>	Total
SSG	--	--	--	Dépenses de personnel	601,0	344,0	945,0
D-1	--	--	--	Consultants et experts	70,0	485,0	555,0
P-5	1,00	--	1,00	Voyages autorisés des fonctionnaires	61,0	70,0	131,0
P-4	--	--	--	Appui logistique aux réunions	--	--	--
P-3	--	1,00	1,00	Autres frais de fonctionnement	--	--	--
P-2	1,00	--	1,00	Dépenses d'appui au programme – Ressources extrabudgétaires uniquement	--	116,0	116,0
	2,00	1,00	3,00				
G	1,00	1,00	2,00	Total	732,0	1 015,0	1 747,0
Total	3,00	2,00	5,00	Éléments exceptionnels:			
				Programme de bourses d'études	--	--	--
				Groupe d'experts	--	--	--
				Appui logistique aux réunions	--	--	--
				Dépenses d'appui au programme – Éléments exceptionnels uniquement	--	--	--
				Total éléments exceptionnels	--	--	--
				Totaux	732,0	1 015,0	1 747,0

c) Services administratifs et financiers

Effets escomptés		Indicateurs de résultat	Produits
6.5 AFS	Plus grande efficacité et transparence de l'administration et de la gestion financières	Réactions positives des vérificateurs externes des comptes	<ul style="list-style-type: none"> – Budget-programme et rapports sur l'exécution du budget – États financiers – Rapports sur la gestion financière – Installations fonctionnelles du secrétariat – Dispositions en matière de voyages – Développement des ressources humaines – Traitement des paiements – Application des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) – Communications sur les contributions à l'intention des Parties – Dispositions administratives pour les sessions de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires
6.6 AFS	Amélioration des services du secrétariat en matière de technologies de l'information et de la communication	Satisfaction du personnel	<ul style="list-style-type: none"> – Services de technologies de l'information et de la communication – Matériels et logiciels

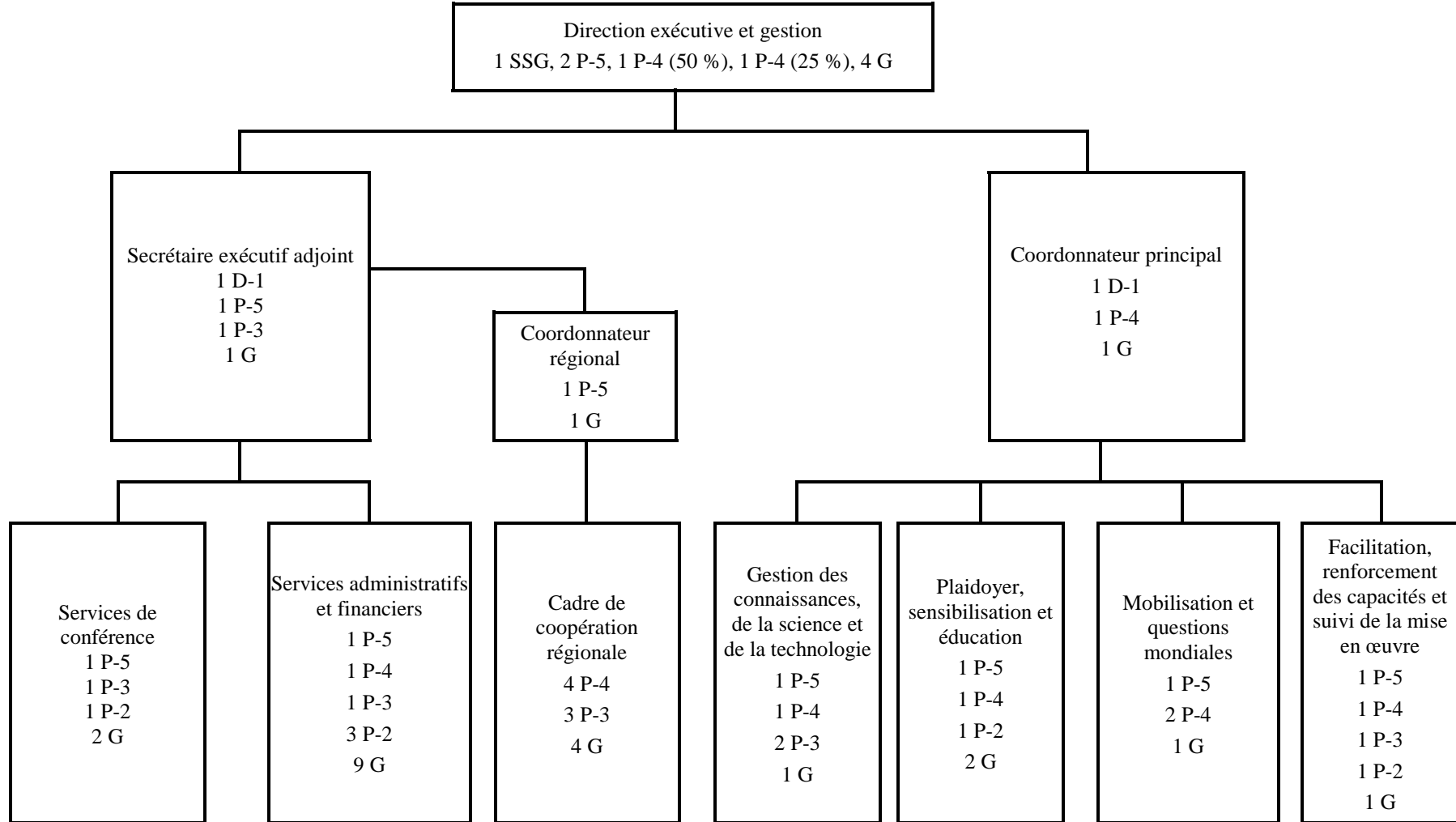
Ressources nécessaires: sous-programme 6 c) – appui à la gestion/services administratifs et financiers

Effectifs prévus

Ressources prévues

	<u>Budget de base</u>	<u>Ressources extrabudgétaires</u>	Total		<u>Budget de base</u>	<u>Ressources extrabudgétaires</u>	Total
SSG	--	--	--	Dépenses de personnel	2 869,0	--	2 869,0
D-1	--	--	--	Consultants et experts	40,0	--	40,0
P-5	1,00	--	1,00	Voyages autorisés des fonctionnaires	35,0	--	35,0
P-4	1,00	--	1,00	Appui logistique aux réunions	--	--	--
P-3	1,00	--	1,00	Autres frais de fonctionnement	2 112,0	100,0	2 212,0
P-2	3,00	--	3,00	Dépenses d'appui au programme – Ressources extrabudgétaires uniquement	--	14,0	14,0
	6,00	--	6,00				
G	9,00	--	9,00	Total	5 056,0	114,0	5 170,0
Total	15,00	--	15,00	Éléments exceptionnels:			
				Programme de bourses d'études	--	--	--
				Groupe d'experts	--	--	--
				Appui logistique aux réunions	--	--	--
				Dépenses d'appui au programme – Éléments exceptionnels uniquement	--	--	--
				Total éléments exceptionnels	--	--	--
				Totaux	5 056,0	114,0	5 170,0

Structure du secrétariat et effectifs proposés (2010-2011)



Annexe

Hypothèses retenues et terminologie utilisée dans le budget

I. Dépenses de personnel

1. **Traitements et dépenses communes de personnel:** Les coûts standard (en dollars É.-U.) retenus pour calculer les dépenses de personnel dans le projet de budget du secrétariat sont basés sur le barème des traitements de l'ONU ajusté en fonction du coefficient prévu de l'indemnité de poste à Bonn et du taux de change escompté pour la période 2010-2011, soit un taux de 1 euro pour 1,43 dollar environ, en se fondant sur les seize mois allant de janvier 2008 à avril 2009.

Traitements et dépenses communes de personnel

		2008	2009	2010	2011
		<i>1,3500</i>	<i>1,3500</i>	<i>1,4300</i>	<i>1,4300</i>
SSG	en dollars	253,0	266,0	270,0	295,0
	en euros	187,4	197,0	188,8	206,3
D-2	en dollars	242,0	254,0	245,0	263,0
	en euros	179,3	188,1	171,3	183,9
D-1	en dollars	220,0	231,0	225,0	240,0
	en euros	163,0	171,1	157,3	167,8
P-5	en dollars	199,0	209,0	200,0	208,0
	en euros	147,4	154,8	139,9	145,5
P-4	en dollars	168,0	176,0	174,0	183,0
	en euros	124,4	130,4	121,7	128,0
P-3	en dollars	147,0	154,0	148,0	156,0
	en euros	108,9	114,1	103,5	109,1
P-2	en dollars	110,0	116,0	120,0	125,0
	en euros	81,5	85,9	83,9	87,4
G	en dollars	98,0	103,0	87,0	92,0
	en euros	72,6	76,3	60,8	64,3

2. **Personnel temporaire (autre que pour les réunions):** Les dépenses calculées pour le recrutement de personnel temporaire (autre que pour les réunions) représentent 1 % du total des traitements.

3. **Heures supplémentaires:** Les dépenses prévues pour rémunérer les heures supplémentaires correspondent à 20 % d'un mois de traitement normal pour chaque poste d'agent des services généraux par an.

II. Autres dépenses

4. **Services de consultants:** Le montant prévu correspond aux contrats à passer avec des institutions et des particuliers pour des services qui nécessitent des compétences spécialisées dont le secrétariat ne dispose pas. Les coûts ont été estimés en fonction des besoins effectifs et des dépenses engagées à ce titre dans le passé.

5. **Experts et groupes d'experts:** Le montant prévu comprend les frais de voyage, les frais liés à la participation aux réunions des organes constitués et les frais liés aux examens. Les coûts ont été estimés en fonction des besoins effectifs et des dépenses engagées à ce titre dans le passé.
6. **Appui logistique aux réunions:** Le montant prévu correspond au coût des locaux et aux frais de déplacement des participants habilités à recevoir une aide. Il s'agit d'estimations fondées sur les réunions précédentes qui peuvent varier considérablement en fonction du lieu où se tient la réunion.
7. **Frais généraux de fonctionnement:** Ces dépenses représentent les frais de location et d'entretien des locaux et du matériel, les frais de communication, les frais d'expédition et les frais liés à d'autres services contractuels nécessaires au fonctionnement du secrétariat.
8. **Éléments exceptionnels:** Il s'agit de manifestations ou d'activités particulières qui mobilisent des ressources importantes de l'enveloppe budgétaire du secrétariat. La présentation du budget sur la base de la gestion axée sur les résultats étant peu détaillée, les éléments exceptionnels sont présentés séparément afin d'aider les Parties à mieux se rendre compte du coût de chaque sous-programme.
